

Résultats de la première réunion NAO 2022

Tous les élus CFDT des sites de Drancy, Mondeville, Moulins, Rodez, Saint Ouen et Vénissieux se sont réunies afin d'élaborer le cahier revendicatif que défendra la délégation CFDT lors des NAO 2022.

En préparation de la première réunion de Négociation Annuelle Obligatoire qui s'est tenue le mardi 30 novembre, les organisations syndicales représentatives (CFDT, CFE-CGC, CGT et SUD) avaient envoyé à la direction une revendication commune avec une AG de 4,5 % pour tous les salariés.

Lors de cette réunion, la direction nous a présenté le document reprenant tous les items qui doivent être abordés lors des NAO :

- Bilan des NAO pour l'année 2021 et discussion sur les différents thèmes des NAO
- Bilan économique et industriel pour l'année 2021 et les perspectives pour 2022
- Proposition salariale pour 2022

En fin de réunion, la Direction a annoncé sa proposition salariale de départ pour l'année 2022, avec un **budget de 2,5 %** réparti comme suit :

- Niveau 1 à 4 (coeff 155 à 285) : 2,5 % en AG
- Niveau 5 (coeff 305 à 395) et cadre jusqu'à la position 2 : 1,7 % en AG et 0,8 % en AI
- Cadre niveau 3 hors SL : 1,5 % en AG et 1 % en AI

**Pour la CFDT, nous sommes très loin du compte.
Espérons que la Direction retrouve la raison avant la
2ème réunion NAO qui aura lieu le 14 décembre !**

A ce jour, l'inflation pour 2021 est prévue par l'INSEE (la référence de la direction) autour de 2,8 %.

Pour rappel, celle ou celui qui n'a pas une augmentation de salaire au moins égale à l'inflation dans l'année voit son pouvoir d'achat diminuer.

La CFDT avec les autres organisations syndicales se sont accordées pour vous transmettre l'intégralité de son cahier revendicatif avant la deuxième réunion NAO qui aura lieu le mardi 14 décembre.